Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 15/04/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 15/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/735219
N° d'annonce : 735219

ALTAREA

Société en commandite par actions au capital de 316.865.818,46 €

Siège social : 87 rue de Richelieu 75002 PARIS

335 480 877 R.C.S. Paris

Par décisions du 2 avril 2024, la gérance, sur autorisation donnée par l'AGM du 24 mai 2022, a constaté l'augmentation de capital d'un montant de 988.157,60 €, résultant d'une attribution définitive d'actions gratuites, par émission de 64 670 actions ordinaires de 15,28 € de valeur nominale chacune, le capital social ayant ainsi été porté de 316 865 818,46 € à 317 853 976,06 € et étant désormais divisé en 20 801 492 actions.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Paris

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeRAmaX8T
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRAmaX8T

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)